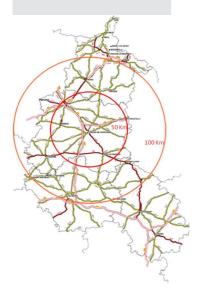


Stratégie gagnante

avec un Opérateur Ferroviaire de Proximité et le Développement Régional de la Multimodalité

Année 2011 - n°1

Châlons sur de nouveaux rails



Châlons-Vatry, au barycentre de l'économie régionale

eprenons ce titre de l'article paru dans l'Union du 6 septembre sous la plume de Julien Bouille pour présenter l'opportunité de mettre sur rail un Opérateur Ferroviaire de Proximité.

En effet Châlons située au barycentre économique de la région Champagne-Ardenne, est placée à proximité de sillons ferroviaires de première importance.

Notons que la région est un territoire de logistique bénéficiant de flux de marchandise endogènes liés au tissu industriel et aux bassins de consommation (céréales, granulats, métallurgie) et de flux exogènes liés au positionnement logistique du territoire qui permet d'attirer des sites logistiques d'entreprises qui ne sont pas présentent industriellement (par exemple : zone de Paris-Vatry , parc logistique de Troyes).

L'opportunité régionale pour le développement d'un Opérateur Ferroviaire réside dans le fait qu'une gare de triage partiellement inoccupée est opérationnelle pour assurer le stationnement et le tri de wagons de fret (objectif massification des flux).

Cette gare installée en sortie

de ville est accessible aux ensembles routiers et, est desservie par un réseau routier dense permettant de rejoindre, en un minimum de temps, l'ensemble des zones industrielles de la région.

Ajoutons que cette gare est localisée à l'intersection de plusieurs hinterlands portuaires et que les modes de transport alternatifs à la route permettent de réaliser des économies d'échelle pour les sociétés exportatrices et / ou importatrices.

L'OFP, pour un transport alternatif qui répondra aux attentes des donneurs d'ordres désireux de s'insérer dans la dynamique du Grenelle de l'Environnement.

Qu'est-ce qu'un Opérateur Ferroviaire de Proximité?

ne société de transport agréée pour effectuer des transports par voie ferrée réalisant tout ou partie des prestations suivantes :

- exploitation d'une ou plusieurs lignes du réseau ferré national et/ou international
- et/ou l'exploitation dune ou plusieurs lignes du réseau capillaire de fret,
- exploitation de lignes sur des réseaux privés :
- port maritime,
- embranchement particulier ou réseau privé,
- zones industrielles mais aussi ports fluviaux.

L'Opérateur Ferroviaire de Proximité est un concept ouvert qui n'est pas défini par un statut, mais essentiellement par la différence avec une entreprise ferroviaire nationale organisée pour des trafics de trains complets.

L'OFP est une PME ferroviaire autonome alliant des compétences logistiques (organisateur de transport) et ferroviaires, employant des personnels polyvalents pouvant offrir les activités suivantes:

- distribution ou groupage de lots (wagons, caisses mobiles, conteneurs) pour constituer des trains traités par des EF nationales,
- des trains complets sur des destinations ciblées.



Arrivée d'un train de granulats



Stratégie gagnante

Pourquoi mettre en place un « OFP » en Champagne-Ardenne ?



Grands axes du réseau alternatif du wagon isolé (source lalettreferroviaire)

CONTACTS

Qui contacter pour tous renseignements sur le développement de l' OFP de Champagne-Ardenne?

Experts

Jean-Jacques JUVIEN

CGL Consulting Tél.: 06 47 97 14 00

Sylvain CONVERS

Tél.: 06 34 50 27 60

Chef de projet

Martine CARRIEU

Directrice du développement économique Tél.: 03 26 21 87 32

Directeur de la publication

Bruno BOURG-BROC

Président de Cités en Champagne

Directeur délégué de la publication

Jean-Louis Devaux

Vice-Président de Cités en Champagne

e fret ferroviaire marque un tournant; en effet, depuis 2005 date de la libéralisation du transport ferroviaire de marchandise, il prend de nouvelles orientations pour offrir aux donneurs d'ordre une alternative aux transports routiers.

La région Champagne-Ardenne est riche d'un réseau ferré capillaire qui permet d'envisager des liaisons locales et/ou régionales pour différents types de trafic : les céréales, les granulats, les conteneurs ou caisses mobiles.

Ces trafics seraient acheminés entre les silos des coopératives ou négociants, entre ces derniers et leurs clients, entre les carrières et les centrales à béton, entre un port fluvial et un donneur d'ordre. Cet opérateur sera également un trait d'union entre les différentes plates-formes multimodales de Champagne-Ardenne (Givet, Nogent sur Seine, Chalindrey et Paris-Vatry) et gérera la répartitition des trafics au travers d'une plate-forme multimodales rail route installée dans la gare de Châlons.

L'un des avantages majeurs de l'arrivée d'un **OFP** en Champagne-Ardenne, est d'offrir aux entreprises industrielles et aux prestataires de service, la possibilité d'utiliser le pour transport ferroviaire recevoir ou expédier des wagons isolés. En effet, l'opérateur ferroviaire organisera des massifications de wagons en gare de Châlons vers des plates-formes aiguillages où se constituent ou

s'éclatent des trains blocs (Lérouville, Tergnier,...)

Mais pour faire rouler des trains dans de bonnes conditions, l'OF de Champagne-Ardenne assurera une activité de maintenance du réseau ferré capillaire et des embranchements particuliers pour le compte de RFF.

L' installation d'un OFP en Champagne-Ardenne offrira de nouvelles opportunités de liaisons terrestres et contribuera à l'amélioration des coûts de dessertes terminales (trafics de conteneurs) mais également ceux des tractions sur moyennes et longues. distances.

C'est une nouvelle approche pour la gestion de la chaine logistique globale.

ors de la conférencedébat tenue à la foire de Châlons le 1er septembre, sur le thème « Plates-formes multimodales et Opérateurs ferroviaires de Proximité », Monsieur Jacques Chauvineau, président de l'association « Objectif OFP » a expliqué le retard enregistré dans la mise en place de ce concept par rapport aux shorts lines

américaines et aux OFP allemands.

Il déplore le désengagement brutal de la SNCF au niveau du service des wagons isolés et invite à la création d'OFP régionaux qui permettront de massifier les flux et d'assurer des services complémentaires.

Il rappelle que cet objectif ne consiste pas à supprimer les camions des autoroutes mais à offrir des alternatives économiquement attractives pour les chargeurs tout en respectant les orientations du Grenelle de l'environnement.

Yves-Marie Laurent, directeur général d'Agriliance (groupe Champagne Céréales) accueille l'idée avec réalis-

me et rappelle que le transport ferroviaire est une alternative intéressante au tout routier mais que le critère de sélection, en ce qui le concerne, restera le niveau tarifaire global.

Loïc Sivien délégué national « OFP » de SNCF-Géodis encourage au développement d'un OFP en précisant les orientations stratégiques arrêtées par la SNCF. Il confirme que SNCF-Géodis pourra être un assistant-conseil à la création de l'OFP de Champagne-Ardenne mais sans être l'acteur de la mise en place.





